



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 03 SEPTEMBRE 2025.

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	22
Pouvoirs	:	6
Absent excusé	:	1
Absents	:	4

L'an deux mille vingt-cinq, le trois septembre, à dix-huit heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-huit août deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,

M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM, Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Yannick VILLATORO, Anaïs FROUSTEY, Daniel BIREMONT, Mme Nathalie MOMEN

Adjoints

M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Martine COULOUDOU, Daniel REISEMBERG, Marie-Christine ALTIMIRA, Véronique CARRERE, Angéline GUILHEMSAN, Pascale MOURIERE, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Katia LEFEVRE, Céline BROQUERE, Anaïs BAREYT

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

M. Alain CLOUTOUR à M. Daniel BIREMONT

M. Didier STEVENIN à M. Yannick VILLATORO

Mme Nacira LAROUSSE à Mme Véronique CARRERE

M. Christian PIT à M. Claude LABORDE

M. Arnaud BRUNET à Mme Christelle GUILHEMSAN

M. Michel GOURDON à M. Paul CARRERE

Absent excusé :

M. Mickael ECKHOUDT

Absents :

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

Mme Christelle GUILHEMSAN



Point 18 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2025.095.

Objet : CREATION D'UN CENTRE DE TRAITEMENT DE VEHICULES HORS D'USAGE - AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une enquête publique a été ouverte par arrêté préfectoral, du 28 juillet au 25 août 2025, au titre des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) pour le projet de création d'un centre de traitement de véhicules hors d'usage à Morcenx-la-Nouvelle, par Monsieur Noah SADIRAC agissant en tant que Président de la SASU NEXOTOS.

Cette installation se fera sur le site de l'ancien Traiteur Landais, sur la parcelle cadastrée BM n° 0041.

La société NEXOTOS exploitera sur le site les activités suivantes :

- Transport des Véhicules Hors d'Usage
- Récupération, dépollution, démantèlement de VHU
- Vente de pièces détachées neuves et d'occasion
- Vente de véhicules d'occasion

Le volume d'activité est estimé à 1200 véhicules traités par an.

Le dossier présente notamment toutes les filières de recyclage ou d'élimination des différents composants du véhicule.

Après examen, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner un avis favorable à ce dossier.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

.DONNE UN AVIS FAVORABLE dans le cadre de l'enquête publique au titre des ICPE pour le projet de création d'un centre de traitement de véhicules hors d'usage à Morcenx-la-Nouvelle, par Monsieur Noah SADIRAC agissant en tant que Président de la SASU NEXOTOS.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx la Nouvelle, le 03/09/2025.

La Secrétaire de séance,
Christelle GUILHEMSAN.

Le Maire,
Paul CARRERE.



Copies : Préfecture
Chrono - Dossier CM